

reprise travail après arrêt 2 ans

Par caline, le 15/01/2012 à 19:16

Bonjour

Je suis fonctionnaire, et suite à un arrêt longue durée, mon chirurgien me donne le feu vert pour reprendre le travail le 25/01/12.

Hors mon employeur me dit qu'il me faut passer une visite médicale ainsi qu'une expertise qui n'aura lieu qu'au mois de mars.

Ce que je ne contete pas si ce n'est que la date trop moin. Mon médecin ne me prolonge pas. Que dois je faire?

Mon employeur peut il me forcer à être prolongée?

N'est ce pas à lui de faire le nécessaire pour que je puisse reprendre dans les temps? merci de bien vouloir me répondre.

Cordialement

Par P.M., le 15/01/2012 à 20:06

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher des représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la branche d'activité...